



Présents : Claude Hueber, Gilles Pelay, Laurent Folle, Corinne Smith, Claude Billot, André Streit, Jean-Pierre Giovanini.

Absents : Céline Naviet (pouvoir donné à Claude Billot), Aurélien Dinet.

Secrétaire de séance Jean-Pierre Giovanini, en présence d'Ingrid Pelay secrétaire de mairie.

Lecture par le Maire du compte-rendu du conseil précédent qui est adopté à l'unanimité.

1) Délibération pour le lot démolition de l'extension de la salle des fêtes :

Il a été décidé de lancer rapidement la consultation pour le lot 1 démolition pour permettre une éventuelle étude de sol complémentaire sous la partie fissurée. Mise en consultation du lot le 3 octobre sur l'application « marches-securises.fr » réponse des entreprises pour le 3 novembre avant 13h. 6 réponses ont été adressées à l'architecte pour analyse.

Madame DUFFING a contacter les entreprises pour bien confirmer leurs offres, c'est la société MOUGEY de CROSEY(25) qui a obtenu la meilleur note (86/100). Son offre de 10410 € est de plus la moins disante et inférieure à l'estimation du lot de 15 000€ annoncée par le maitre d'œuvre. Il est proposé de retenir cette offre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'acte d'engagement présenté par l'entreprise MOUGEY à 10 410 € pour le lot démolition.

Jean-Pierre Giovanini se charge de prévenir les autres entreprises, Corinne Smith et Claude Huber informe Madame Duffing pour la signature du contrat et de sa notification.

2) Délibération pour la modification de l'avant-projet détaillé de la rénovation de la salle des fêtes.

À la suite de la présentation du premier projet et aux contacts avec la Trésorerie, il a été demandé à la maitrise d'œuvre de réduire le montant de la rénovation tout en restant le plus proche possible du cahier des charges. Madame DUFFING à proposé à la commission bâtiment un nouveau projet pour lequel la municipalité a demandé de nouvelles modifications mineures.

Les plans du nouvel avant-projet détaillé sont présentés au conseil municipal et font l'objet de discussions. L'extension est réduite au minimum (escalier accès premier étage et sas

d'entrée). La capacité de la salle est légèrement réduite par rapport au premier projet. Cette modification permet d'envisager un financement moins compliqué de l'opération.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la modification du projet et demande au maître d'œuvre de fournir les documents nécessaires au lancement de la consultation des entreprises pour le projet de réfection de la salle des fêtes.

3) Divers : Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAER).

Présentation au conseil municipal par Claude HUEBER et Jean-Pierre GIOVANINI des éléments recueillis lors de la réunion des maires de l'arrondissement à Montbéliard le 30 octobre 2023.

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables propose aux communes la mise en place de zones d'accélération permettant aux projets qui y seront situés une instruction plus rapide et des avantages financiers.

Ces zones concernent les énergies éoliennes, solaires géothermiques ou la valorisation de la biomasse.

Il est demandé aux communes de transmettre leurs propositions de zonage pour la fin de l'année après discussion au sein des conseils municipaux et une phase de concertation locale.

Les zones seront validées par la préfecture après discussion avec la Comcom et le département.

Le conseil municipal décide de proposer des ZAER et d'organiser la concertation locale sous forme d'un courrier aux habitants et d'un dossier de consultation visible en mairie prévoyant le recueil des avis.

Les conseillers disponibles participeront à la rédaction du courrier et à la tenue des permanences en mairie.

4) Divers : réunion de travail prévue début décembre pour la fin d'exécution du budget 2023 et préparation du budget 2024.

5) Divers : Préparation du spectacle pour les enfants et distribution de gouters.

Fin du Conseil à 20h